

Élection de 2023 du CEP de l'ATA

GUIDE D'INTRODUCTION

Renseignements à l'intention
des représentants d'école et
des membres de sous-groupes



Vous jouez un rôle important dans la communication au sujet de l'élection des membres du CEP

L'Alberta Teachers' Association est la voix de la profession enseignante dans notre province, et notre voix est plus puissante lorsque nos membres y joignent la leur.

Dans le cadre de l'exercice de vos fonctions auprès de l'ATA, on pourrait vous poser des questions concernant l'élection de 2023 des membres du CEP. Nous avons rédigé ce petit guide dans le but de vous aider à y répondre.

Que vous participiez aux activités d'une section locale, d'un comité, d'un conseil ou de l'agence organisatrice d'un grand congrès d'enseignants, ces renseignements vous permettront de nous aider à tenir les membres de l'ATA informés au sujet de tout ce qui touche l'élection, de l'appel de candidatures jusqu'à l'annonce des résultats du scrutin.



PRÉPAREZ-VOUS

Nous tenons à ce que les candidats soient prêts pour l'élection de 2023 des membres du CEP, et nous en souhaitons tout autant pour vous.

Vous trouverez la réponse à plusieurs des questions qui vous seront posées dans la section spéciale du site Web de l'ATA consacrée à l'élection. Voici les trois questions les plus susceptibles de vous être posées :

QU'EST-CE QUE LE CEP?

Le Conseil exécutif provincial (CEP) est le comité exécutif responsable de diriger les activités de l'Alberta Teachers' Association; il compte 20 membres.

Il s'agit du président de l'ATA, de ses deux vice-présidents, du président sortant, des 15 représentants de district et du secrétaire exécutif.

L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CEP, DE QUOI S'AGIT-IL?

À l'exception du président sortant et du secrétaire exécutif, les membres du CEP sont élus.

En vertu de ses règlements généraux, l'ATA lance un appel à candidatures tous les deux ans et organise un scrutin afin

de pourvoir le poste de président du CEP ainsi que ceux des vice-présidents et des représentants de district.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DU CEP?

Le CEP est important parce que les enseignants sont importants.

L'Alberta Teachers' Association est l'organisation professionnelle et l'agent de négociation reconnu par la loi des enseignants des conseils scolaires publics, séparés et francophones de l'Alberta. Elle représente ses membres quant aux questions touchant les enseignants et la profession enseignante.

Les membres du CEP présentent à l'ATA les préoccupations et les perspectives des enseignants de toute la province. Ils font résonner votre voix auprès de l'ATA afin qu'elle soit entendue par le gouvernement provincial et d'autres intervenants du domaine de l'éducation aux échelles provinciale, nationale et même internationale.





**PARTAGEZ,
AIMEZ!** 

En tant qu'enseignants, vous avez un don naturel pour partager vos connaissances. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide.

Voici quelques excellentes sources de renseignements dont vous pouvez faire part aux candidats potentiels et aux électeurs.

SITE WEB DE L'ATA (www.teachers.ab.ca)

Le site Web de l'ATA comprend une section spéciale consacrée à l'élection de 2023 des membres du CEP grâce à laquelle il est possible pour les candidats aspirant à un poste et les électeurs d'accéder en tout temps à l'information détaillée dont ils ont besoin concernant l'élection.

ATA NEWS

L'ATA News est publié en format imprimé, numérique et en ligne toutes les trois semaines durant l'année scolaire. Surveillez cette publication pour y découvrir des articles, avis et annonces relativement à l'élection.

MÉDIAS SOCIAUX

S'abonner aux comptes de médias sociaux de l'ATA représente une excellente façon d'obtenir des renseignements importants et des mises à jour rapides au sujet de l'élection de 2023 des membres du CEP. Cela vous facilite également la communication de ce contenu à vos collègues.

Alors, qu'attendez-vous? Suivez-nous, encouragez vos amis à faire de même et n'oubliez pas de partager! #2023PECElection

 @ABteachers  @albertateachers

 [instagram.com/abteachers](https://www.instagram.com/abteachers)

GRANDS CONGRÈS D'ENSEIGNANTS

L'ATA réserve un espace dans les lieux où se tiennent les congrès des districts où il y a plus d'un candidat au même poste. Repérez-y les affiches au sujet de l'élection des membres du CEP; vous y trouverez vos candidats.

FORUMS RÉUNISSANT LES CANDIDATS

Des forums électoraux seront organisés. Plus de renseignements seront communiqués aux sous-groupes de l'ATA une fois les candidatures confirmées.



Contactez un membre de notre équipe chargée des élections pour toute question au sujet de l'élection de 2023 des membres du CEP.

ÉLECTIONS : PERSONNES-RESSOURCES À L'ATA

Dave Matson

Directeur du scrutin

Ligne directe : 780-447-9420

Courriel : dave.matson@ata.ab.ca

Nikki Cloutier

Dirigeante administrative

Ligne directe : 780-447-9432

Courriel : nikki.cloutier@ata.ab.ca

Il est possible de joindre ces deux personnes à Barnett House (Edmonton).

Téléphone : 1-800-232-7208

Fax : 780-455-6481



CALENDRIER : ÉLECTION DE 2023 DES MEMBRES DU CEP

Voici quelques dates et renseignements importants à retenir :

16 OCTOBRE

APPEL DE CANDIDATURES

L'ATA lance un appel à candidatures afin de pourvoir les postes élus au sein du CEP. Cet appel à candidatures est diffusé par l'entremise d'un envoi aux écoles destiné aux représentants d'école, du site Web de l'ATA, de l'ATA News et des comptes de médias sociaux de l'ATA.

Les membres qui souhaitent se présenter à l'élection de 2023 des membres du CEP trouveront tous les renseignements pertinents ainsi que le formulaire de déclaration de candidature sur le site Web de l'ATA.

18 JANVIER

DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE

La date limite de mise en candidature est la date à laquelle tous les candidats potentiels doivent avoir fait parvenir à l'ATA leur formulaire de mise en candidature dûment rempli.

Seules les mises en candidature reçues à la date limite de mise en candidature seront acceptées. Il est donc important que les candidats potentiels prennent connaissance de l'information présentée dans le *Candidates' Handbook* et s'assurent d'être en mesure de répondre à toutes les exigences.

14-15 FÉVRIER

ENVOI SPÉCIAL AUX ÉCOLES DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CEP

En février, l'ATA fera parvenir aux écoles un envoi spécial comprenant uniquement des documents relatifs à l'élection. L'envoi comprendra une affiche faisant la promotion de la période de scrutin et du matériel de campagne des candidats.

Il comprendra également des instructions relatives au vote que les représentants d'école distribueront à chaque enseignant faisant partie du personnel de leur école.

Cet envoi sera expédié à l'attention du ou des représentants d'école des écoles où travaillent au moins trois membres de l'ATA. Lorsqu'une école emploie moins de trois membres de l'ATA, seules les instructions relatives au vote seront envoyées à l'adresse à domicile de ces membres.

13-16 MARS

VOTE

Il sera possible de voter en tout temps dès 8 h le 13 mars, et ce, jusqu'à 17 h le 16 mars.

17 MARS

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les résultats du scrutin seront affichés sur le site Web de l'ATA et diffusés par l'entremise de ses comptes de médias sociaux le jour suivant la fin du vote. L'évènement sera également couvert dans l'ATA News.